

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT RGCA22-10-0006**

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2022, le conseil d'arrondissement a adopté le règlement suivant :

Règlement RGCA22-10-0006 autorisant l'utilisation du lot 2 210 085 du cadastre du Québec, situé au 10550, avenue Pelletier, à des fins de garderie ou de centre de la petite enfance.

Ce règlement entre en vigueur immédiatement et est déposé au bureau du secrétaire d'arrondissement où il peut être consulté.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

---

M. Marc-Aurèle Aplogan  
Secrétaire d'arrondissement  
Le 6 octobre 2022